

Master 1^{ère} année ADMINISTRATION PUBLIQUE à distance

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance
(CNED) et le réseau des IPAG/CPAG

Année universitaire 2026 - 2027

Objectifs

L'enseignement du Master Administration Publique, vise à fournir en deux ans tout à la fois :

- une formation de base sur les administrations, collectivités et organisations publiques (environnement économique, juridique, social, comptable, fiscal) correspondant à la **première année du Master** ;
- et une formation spécialisée en **deuxième année du Master** sur les spécificités :

- ◆ Management public de l'Etat et des organisations publiques
- ◆ Management public des collectivités territoriales

L'ensemble des cours de Master 1 est organisé autour d'une même thématique : comment appréhender les spécificités des organisations publiques et de leur environnement, en particulier des structures gérant les activités déléguées (établissements publics, sociétés d'économie mixte, associations...).

En outre, le découpage des cours intègre des Unités d'Enseignement (UE) spécifiques à la préparation des concours de haut niveau de la fonction publique : concours interministériels d'accès aux IRA ouvrant au grade d'attachés, inspecteurs des finances publiques, attachés des collectivités territoriales, attachés d'administration hospitalière, directeurs d'hôpital, officiers de police, officiers de gendarmerie, inspecteurs des douanes...

La formation est réalisée sur une année universitaire (septembre 2026 - juin 2027 ou septembre 2027 en cas de passage à la session de rattrapage).

Public concerné

- ⇒ Les personnes titulaires d'une licence administration publique, administration économique et sociale, sciences de gestion, sciences économiques, droit public.
- ⇒ Les personnes titulaires d'un Bac + 3 d'un autre domaine.
- ⇒ Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

- Les étudiants en situation d'handicap devront contacter le service handicap de l'Université de Poitiers :
<https://she.univ-poitiers.fr/>

Compétences acquises à l'issue de la formation

MANAGEMENT

Gestion des ressources humaines. Gestion budgétaire, comptable et logistique du service ou d'un projet
Suivi des indicateurs et les tableaux de bord. Diagnostic stratégique. Maîtriser les aspects (méthodologiques et outils) de la gestion de projet. Manager. Animer et gérer les ressources humaines affectées au projet. Savoir éclairer une prise de décision et la légitimer en aval

SUPPORT ADMINISTRATIF

Préparation et suivi de dossiers administratifs dans les domaines de la GRH, des finances...

Organiser la veille administrative. Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique. Notification de décisions individuelle. Rédiger des rapports et des notes de synthèse

COMMUNICATION-REDACTION

Rédaction de notes de synthèse. Elaboration de plans de communication et cahier des charges de communication internes et externes. Coordination d'opérations de communication en lien avec les services fonctionnels ou les prestataires

GESTION-INSTRUCTION

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique. Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus, notification de décisions individuelles. Elaboration de statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée

SUPPORT JURIDIQUE

Organiser une veille juridique, technique dans un secteur de responsabilité donné. Rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire. Participation à l'élaboration des projets de textes. Participation à la veille juridique. Suivi des différentes phases de procédures administratives et d'instruction des dossiers contentieux. Passer et conduire un appel d'offre. Conseil et expertise dans la réalisation d'un Partenariat Public-Privé ou d'une délégation de service public

ANALYSE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques. Conduite et évaluation de politiques publiques. Analyse de situations économiques

Modalités d'inscription

Pour les personnes en formation initiale :

Vous devez constituer un **dossier de candidature en ligne sur la plateforme :**

monmaster.gouv.fr

Ouverture de la campagne des Masters : le 17 février 2026

Fermeture du dépôt de candidatures : 16 mars 2026

Pour les personnes en formation continue avec ou sans financement de la formation par un organisme :

Vous devez constituer un **dossier de candidature en ligne sur eCandidat**

<https://ecandidat.appli.univ-poitiers.fr/ecandidat/> (Ouverture de eCandidat : fin avril 2026)

Et ne pas oublier de contacter la DFPC pour la partie financement (hors droits universitaires qui restent à charge de l'étudiant).

Enseignements

Enseignement à distance

Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de son rythme personnel de travail et/ou de ses activités professionnelles.

Vous disposez d'un accès au site du CNED, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum dédié aux inscrits, une classe virtuelle.

Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation et selon les matières des exposés à remettre par groupe. Les copies sont retournées à leurs auteurs.

Journées de regroupement

Trois journées de regroupement (successivement en décembre, janvier et mars) sont prévues dans les centres de Paris-Nanterre et Poitiers.

Ces journées permettent de rencontrer des enseignants, d'exposer vos difficultés, d'obtenir des compléments d'information et de s'entraîner en conditions réelles à l'épreuve d'exposé-discussion.

Pour les étudiants résidents hors métropole, les journées de regroupement pourront se faire à distance via une plateforme numérique.

Les examens auront lieu uniquement en présentiel.

Examens (uniquement en présentiel) :

La première session a lieu pendant une semaine (une semaine et demie pour les personnes ayant une notification d'aménagement 1/3 temps en raison d'une situation de handicap) début juin et la seconde session (session de rattrapage) la première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des six unités d'enseignement (hors UE mémoire/stage).

1^{ère} session d'examen de juin 2027 : dans le même centre que celui des journées de regroupement, sauf éventuellement pour les personnes hors métropole.

2^{ème} session d'examen (session de rattrapage) de septembre 2027 : Poitiers

Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.

Concernant les étudiants boursiers et de formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, toutes les copies CNED envoyées à correction avant la 1^{ère} session d'examen de juin et de la présence à/ou aux session(s) d'examen.

<u>SEMESTRE 1 : (30 ECTS)</u>	<u>SEMESTRE 2 : (30 ECTS)</u>
UNITE 1 : Gestion économique et sociale Politiques économiques Acteurs et systèmes de la protection sociale Contrôle de gestion	UNITE 1 : Management public Management public Gestion des ressources humaines Systèmes d'information et gestion des données
UNITE 2 : Cadre juridique Droit de la décentralisation Droit de la Fonction Publique Science administrative et droit administratif	UNITE 2 : Economie publique Economie européenne Analyse des données et questionnaires
UNITE 3 : Cadre financier Finances locales Finances publiques de l'Etat	UNITE 3 : Préparation aux concours et aux fonctions d'encadrement Valeurs du service public Préparation orale des concours Langue étrangère (Anglais)
UNITE 4 : Préparation aux concours et fonctions d'encadrement Méthodologie écrite des concours Langue étrangère (Anglais)	UNITE 4 : Projet professionnel Curriculum vitae, lettre de motivation et entretien professionnel

Coût de la formation

Inscription à titre individuel

Avant toute inscription universitaire vous devrez vous acquitter au préalable de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 105 € (tarif 2025-2026) sur le site du CNOUS :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG

- ⇒ Droits universitaires : 255,00 € (tarif 2025-2026)
- ⇒ Journées de regroupement : 480,00 € (300,00 € tarif redoublant)

2 - Paiement à effectuer auprès du CNED de Lille

- Formation complète (réf. 6M37) : 1170,00 € (possibilité de paiement échelonné)
 - Format numérique sur la plateforme du CNED
 - Option cours papier : 110,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une **bourse de l'enseignement Supérieur**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du **CROUS de Poitiers** : 05.49.58.86.00 – bourses@crous-poitiers.fr

Inscription au titre de la formation continue avec prise en charge des frais par un organisme ou l'employeur

Vous êtes en reprise d'études, demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... :

⇒ Contactez la DFPC (UP&PRO) qui vous accompagnera dans votre démarche V.A.E. et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue.

DFPC : Bât B25B - 4 Rue Marcel Doré TSA 91110- 86079 Poitiers Cedex - ☎ : 05.49.45.44.60

Adresse électronique : dfpc.renseignements@univ-poitiers.fr - Site Web : <http://up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr>

1 - Paiement à effectuer auprès de l'IPAG

- ⇒ Droits universitaires : 255,00 € (tarif 2025-2026)

2 - Paiement à effectuer auprès de la DFPC

- ⇒ Journées de regroupement : 480,00 €
- ⇒ Formation CNED (formation continue) : 2250,00 € (option papier inclus)
- ⇒ Frais dossier DFPC : 500,00 € (tarif 2026-2027)

Pour les personnes en formation continue :

Date limite de réception des dossiers de candidature : 4 SEPTEMBRE 2026

Fin des inscriptions universitaires : le 25 octobre 2026



Candidatez le plus tôt possible afin de commencer dès début septembre, en cas d'admission.

**L'IPAG se réserve le droit de retirer le dossier de candidature
si le quota des inscriptions est atteint**

www.univ-poitiers.fr



IPAG de Poitiers

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |

+33 05 49 45 44 24 | <http://ipag.univ-poitiers.fr> | ipagdistance@univ-poitiers.fr

